

Procès verbal du Conseil d'école n°1
Ecole primaire publique André Saby de saint-Sylvestre Pragoulin
Mardi 18 octobre 2022 - 18h30

Ordre du jour :

Installation du conseil d'école et résultats des élections
Organisation pédagogique de l'école
Rythmes scolaires
Règlement intérieur de l'école
Projet d'école
Activités pédagogiques complémentaires (APC)
Plan de mise en sécurité (PPMS)
Coopérative scolaire
Activités et projets des classes
Questions des parents

Présents :

M. Manillère Maire
Mmes Gilbert, adjointe en charge des affaires scolaires
Mme Pacalin, directrice
Mme Valembois, Mme Plasse, enseignantes
Mme Fabre, Mme Chevaudonna, Mme Chauseaume, représentantes des parents
Mme Balichard, Atsem
Mme Courtadon, bénévole bibliothèque

Excusés :

Mme Bourdet, IEN de la circonscription Clermont-Terres Noires
M. Leblond, DDEN
Mme Collet, Mme Eymard, Mme Theuil, représentantes des parents suppléantes
Mme Condat ATSEM
Mme Dos Santos Barbosa, animatrice temps périscolaires
Mme Ramin cantinière

1- Installation du conseil d'école et résultat des élections :

Une participation très moyenne (64%) en légère hausse par rapport à l'année dernière (61%). Les représentants élus sont les suivants :

Mme Chevaudonna
Mme Chanseaume,
Mme Fabre
Mme Theuil
Mme Collet
Mme Eymard

Le principe mis en place les années précédentes, à savoir inviter le plus grand nombre de personnes impliquées dans la vie de l'école, reste inchangé. Le principe de parité, en cas de vote, sera bien sûr assuré.

Les représentants de parents élus sont les porte-paroles de tous les parents. Ils favorisent le dialogue avec l'équipe enseignante et la municipalité. Ils font remonter les questions et les avis apportés, lors du Conseil d'Ecole et diffusent les informations importantes, annoncées, décidées, voire votées lors de cette réunion.

2- Organisation pédagogique de l'école

Les 3 enseignantes sont à temps plein et Mme Pacalin ne bénéficie plus d'une journée de décharge hebdomadaire mais de 6 jours annuels. Elle est alors remplacée par Mme Ornella Chartier. Les temps de service en classe des enseignants se répartissent comme suit :

| | Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi |
|-----------------------------|---------------|--------------|--------------|-----------------|
| TPS / PS/ MS/ GS | Mme Valembois | | | |
| CP / CE1 | Mme Plasse | | | |
| CE2/ /CM1 /CM2 | Mme Pacalin | | | |

Les membres du RASED (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés) interviennent de façon régulière :

Lydia Bardeau maître E, spécialisée dans des difficultés d'ordre pédagogique, intervient les lundis matin.

Florence Asselin, maître G, spécialisée dans les soucis plus comportementaux, sera absente cette année, dès novembre, en formation.

La psychologue, **Elysabeth Jallon**, intervient plus ponctuellement, pour des bilans.

A ce jour, **79 élèves** fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

| Enseignants | Effectifs par division | | | Effectifs par classe |
|---------------|--|----------|---------|---|
| Mme Valembois | TPS : 3 (arrivée mi décembre) PS : 10 | MS : 11 | GS : 3 | 27 (avec 2 Atsem en alternance : Lydie et Sandrine) |
| Mme Plasse | CP : 8 | CE1 : 15 | | 23 |
| Mme Pacalin | CE2 : 11 | CM1 : 10 | CM2 : 8 | 29 |

Ces effectifs sont conformes aux prévisions transmises à l'inspection académique, l'hiver dernier. Il est très compliqué dans nos communes rurales de faire des prévisions à long terme, tant les emménagements et déménagements sont courants.

Nous espérons grandement une ouverture de classe en septembre. Déçus, nous renouvelerons la demande en juin prochain.

3. Les rythmes scolaires pour cette année 2022/2023

L'école est ouverte 4 jours par semaine :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30 (accueils à 8h20 et 13h50).

4. Règlement intérieur

Le règlement de l'école est une déclinaison fidèle du règlement départemental type.

Nous insistons toujours sur le fait que les bonbons, chewing-gums et certaines chaussures (tongs, sabots, talons...) ou bijoux (précieux ou de type chaînes de cou, boucles d'oreilles longues...) sont interdits, pour raison de sécurité.

Il sera envoyé par mail à toutes les familles de l'école.

Cette proposition est soumise au conseil. Le règlement proposé est adopté en l'état à l'unanimité des membres votants.

5. Projet d'école

Rappel et lecture est faite du document 1 concernant le projet d'école 2020/2023 avec les priorités retenues

Son titre : « Améliorer, Communiquer, Se Cultiver et Inclure »

Le savoir vivre ensemble reste notre leitmotiv car nous rencontrons en ce domaine de plus en plus de difficultés : communiquer, coopérer, s'entre-aider, se respecter et respecter.

Nous avons aussi ciblé les domaines où les enfants présentaient le plus nettement des difficultés afin de leur permettre de s'améliorer : ainsi, un point d'honneur est mis sur l'expression orale et écrite en français ; sur la résolution de problèmes en mathématiques. Nous continuons en parallèle les rituels déjà mis en place et portants leurs fruits (notamment en dictées et calcul mental).

Enfin, certains élèves de l'école, ayant une reconnaissance de handicap, et bénéficiant entre-autre, d'une aide humaine, l'inclusion fait partie de notre vie scolaire journalière.

Nous mettons aussi en place des PPRE descendants, permettant à certains élèves aux compétences fragiles, de suivre certains cours dans la classe inférieure, afin d'évoluer au mieux, à leur rythme. C'est le cas pour 1 élève de CE2, qui rejoint en français la classe des CP/CE1.

6. APC

Lecture est ensuite faite de l'annexe 3 qui indique les procédures d'aide aux élèves en difficulté et les modalités de la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires au sein de notre école.

Elles comptent un volume horaire de 36 heures annuelles par enseignant : c'est une aide aux élèves en difficulté, notamment dans le domaine de la lecture/compréhension. Il peut s'agir aussi d'un montage d'exposés oraux en CM.

Avec la pause méridienne de 2h, nous avons tous fait le choix, d'effectuer nos APC soit de 12h à 12h30 ou de 13h30 à 14h.

7. Plan de mise en sécurité (PPMS)

Le PPMS est réactualisé chaque année. Les rôles de chaque adulte sont redéfinis, notamment avec les nouveaux locaux.

Un exercice « alerte intrusion » a eu lieu ce mardi 18 octobre 2022. Tout s'est très bien déroulé. Si ce n'est l'alerte SMS qui n'est pas efficace au sein de nos classes.

Un exercice incendie est prévu à la rentrée de novembre.

Le but est de familiariser au mieux les élèves, à ces deux types d'alerte, très distincts.

8. Coopérative scolaire

| Entrées | | Sorties | |
|-----------------------------|---------------------|--------------------------------|------------------|
| Solde au 30/07/22 | 738,97 euros | | |
| Dépôt monnaie concert | + 985 | Adhésion OCCE + assurances | - 193,10 |
| Depôt chèques livres photos | +240 | Retrait monnaie concert | - 300 |
| | | Paiement livres photos | - 216 |
| | | Bureau vallée concert | - 9,99 |
| | | sacem | - 76,30 |
| | | Milan presse | - 47 |
| | | Piscine | - 671,50 |
| | | Frais tenue compte | - 5,20 |
| | | Frais apéro conseil école juin | - 14,45 |
| TOTAL ENTREES | + 1225 | TOTAL SORTIES | - 1533,54 |
| Solde au 18/10/22 | 572,25 euros | | |

Comme chaque année, la comptabilité de notre coopérative est soumise à vérification auprès de l'OCCE, organisme compétent en la matière.

9. Activités et projets des classes

Nettoyons la nature

Les 3 classes ont participé à cette opération, le vendredi 23 septembre 2022. Le but est de sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement. Comme chaque année, les enfants se font plaisir tout en apprenant les bons gestes écologiques.

Photos de classe

Elles ont eu lieu, le jeudi 22 septembre 2022.

Comme l'an passé, chaque famille va recevoir une grande pochette avec différents formats de photos individuelles et leur photo de classe. Libre à chacun, de prendre toute la pochette (prix très attractif) ou seulement des planches de photos précises. De même, d'en recommander d'autres. Toutes les commandes supplémentaires pourront rapidement être livrées, avant les fêtes de Noël, pour d'éventuels cadeaux... Les photos de fratries ont eu lieu.

Le concert rock du 16 septembre : 3 groupes rock locaux ont eu la gentillesse de jouer bénévolement au profit de l'école : Ambre, Read is dead et stereogun. Ainsi, ils nous ont permis d'accueillir environ 350 personnes en extérieur, devant le gymnase communal. L'APEP en a profité pour ouvrir sa buvette et son snack. Le but était de récolter un maximum d'argent en vue d'offrir de belles sorties scolaires aux enfants. La soirée a fait bonne recette malgré les 1ers froids. Les membres actifs de l'APEP tout corps enseignant, sont ravis d'avoir renouvelée l'expérience.

Les « incorruptibles »

Association agréée par l'Education Nationale, qui organise depuis 30 ans le prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Ainsi, nos 70 élèves découvrent 6 à 8 livres divers et variés, adaptés à leur classe d'âge. Ils éliront individuellement leur ouvrage préféré en mai 2023. Les résultats des votes remonteront au niveau national pour participer aux résultats finaux donnant lieu au prix des « incorruptibles » 2023.

Fête de Noël

- Spectacle : le jeudi 15 décembre matin (financé par l'APEP à hauteur de 600 euros)
- Repas de Noël le vendredi 16 décembre
- Visite du Père Noël dans les 4 classes avec des cadeaux (de la municipalité et de l'APEP) : le vendredi 16 au matin.

Festival du court métrage : « l'école va au cinéma »

Nous aimerions reconduire l'expérience, comme par le passé, avec la section jeunesse, dans le gymnase, avec les mêmes conditions que l'an passé : une représentation maternelle à 9h30 et une élémentaire à 10h30. Il serait financé par la coopérative scolaire. Nous attendons des nouvelles de l'organisme EVAC, pour savoir si un programme enfants sera proposé cette année.

Ateliers bibliothèque avec Mme Courtadon : par petits groupes d'une dizaine d'élèves, à raison d'une heure par semaine. Réflexion autour d'un travail à partir d'un kamishibai acheté l'an passé sur le budget des classes ; et de lectures orales et théâtralisées de contes. Possibilité de mêler les

enfants d'âges et classes différentes. Projets en cours de réflexion pour un commencement fin novembre, si tout va bien.

Ecole de musique de Randan :

Projet éveil musical avec l'école de musique de Randan, pour la classe maternelle.

Projet percussions avec les CP/CE1.

Projet chorale avec les CE2/CM.

Le coût est financé dans sa globalité par l'APEP à hauteur de 900 euros.

Une dizaine de séances auront lieu au deuxième trimestre, à raison d'une intervention par semaine.

Piscine

5 séances de natation sont prévues : les jeudis après-midi 23 et 30 mars, 6 et 27 avril et 4 mai 2023.

Les CP/CE seront testés et travailleront à leur rythme, la nage. Les CM consolideront leurs acquis et les CM2 passeront le « savoir nager », demandé à l'entrée en 6^{ème}.

Le but est aussi de s'amuser et de passer un bon moment.

Pour le moment, nous peinons à trouver un transporteur. Des devis sont en cours.

Classe dehors : Stéphanie continue sa classe dehors tous les vendredis matin avec ses CP/CE1. Elle est accompagnée par notre service civique et parfois aussi par un parent volontaire. Cela se passe très bien : parole à Stéphanie.

De même, Nathalie se lance dans l'aventure en sortant avec sa classe tous les lundis matin : parole à Nathalie.

Le rallye math des CP/CE1 est toujours d'actualité. Aucune information ne nous a été donnée pour le moment.

Sortie de 3 jours avec 2 nuitées à la Bourboule : pour les CP/CE1 et les CE/CM : les 24/25/26 avril 2023

NOMBREUSES ACTIVITÉS : biathlon, escalade, voile, randonnée.

UNE RÉUNION D'INFORMATION AURA LIEU EN DÉBUT D'ANNÉE 2023, POUR PRÉSENTER PRÉCISEMMENT CE PROJET AUX FAMILLES CONCERNÉES.

LE SÉJOUR SERA EN GRANDE PARTIE PAYÉ PAR L'APEP + UNE CONTRIBUTION DES FAMILLES + UN APPEL À UNE SUBVENTION RÉGIONALE ET DÉPARTEMENTALE

LES TRANSPORTS POURRAIENT ÊTRE PRIS EN CHARGE PAR LA MUNICIPALITÉ, MAIS LÀ AUSSI, LES COÛTS ONT FORTEMENT AUGMENTÉ ET LE DEVIS EST ÉLEVÉ.

UNE ÉTUDE BUDGÉTAIRE EST EN COURS.

La classe maternelle, quant à elle, fera une sortie de fin d'année sur la journée. Rien n'est défini pour le moment. Peut-être aller voir l'orgue et visiter l'opéra de Vichy

Fête de l'école

Elle est prévue le 1^{er} juillet 2023 : spectacle des enfants au gymnase et petits jeux extérieurs encadrés par l'APEP.

Infos diverses

- Une nouvelle jeune femme a commencé son service civique au sein de notre école, début octobre : Melle Blandine Fabre. Tout comme l'an passé, elle aidera sur le temps scolaire : accueils, récrés, sorties, BCD, surveillance de petits groupes en autonomie, liaison avec le périscolaire...);
- Présence d'une AESH mutualisée sur l'école ; Florence Lhomme aide sur les 3 classes, 4 élèves de l'école ayant un dossier à la MDPH.

10. Matériel et travaux /organisation

- Installation de bacs à fleurs en bois pour le printemps

- budget pour cadeaux de NOËL ?

- rideau pour la porte de classe des CE2/CM

- tracés de jeux de cour : ils sont prévus ces vacances d'automne avec Angélique et Jean Noël

- robinetterie des WC enfants en cours de réparation

- bancs autour des arbres (devis en cours)

- problème de Wifi dans les classes : joindre un technicien Orange et tenter un amplificateur d'ondes dans le couloir

- pièges anti son dans la salle de motricité de la maternelle : un devis avait été fait : beaucoup trop cher.

- rondins de bois pour la classe dehors des petits

- 2 bacs à sable de cour seront fabriqués dans l'hiver

11. Questions des parents : néant.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le mardi 21 février 2023 à 18h30. Puis 3^{ème} conseil d'école le mardi 20 juin 2023.

Le 19 octobre 2022,

La directrice :

ML Pacalin

Le secrétaire de séance :

Stéphanie Plasse

un représentant de parents :